



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-Préfecture de Thonon-Les-Bains

Le sous-préfet de Thonon-Les-Bains

Le jeudi 24 septembre 2020

**Arrêté n° SP-TH-2020-59
portant publication de la liste des candidats à l'élection municipale partielle complémentaire
des 11 et 18 octobre 2020 de la commune de Nernier**

VU les dispositions du Code électoral ;

VU le décret du 30 juillet 2019 me nommant sous-préfet de l'arrondissement de Thonon-les-Bains ;

VU l'arrêté préfectoral n° SP-TH-2020-47 du 4 août 2020 portant convocation des électeurs pour l'élection municipale partielle complémentaire de la commune de Nernier ;

ARRETE

Article 1er :

La liste des candidatures à l'élection municipale partielle complémentaire des 11 et 18 octobre 2020 de la commune de Nernier, déclarées en sous-préfecture de Thonon-les-Bains, est arrêtée comme suit :

- Monsieur BACHTOLD Matteo
- Monsieur BAMBERGER Jérôme
- Monsieur BAUCHER Florian
- Madame BLOT Lucie
- Monsieur BREUZA Christian
- Monsieur DEVÉ Stéphan
- Monsieur DUSAULCY Rodolphe
- Madame GODEFROY-AGNEL Géraldine
- Madame GRAZ Geneviève

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie
BP 2332 - 74034 Annecy cedex
Tel : 04 50 33 60 00
Mél : nom.prenom@haute-savoie.gouv.fr
<http://www.haute-savoie.gouv.fr/>

1/2

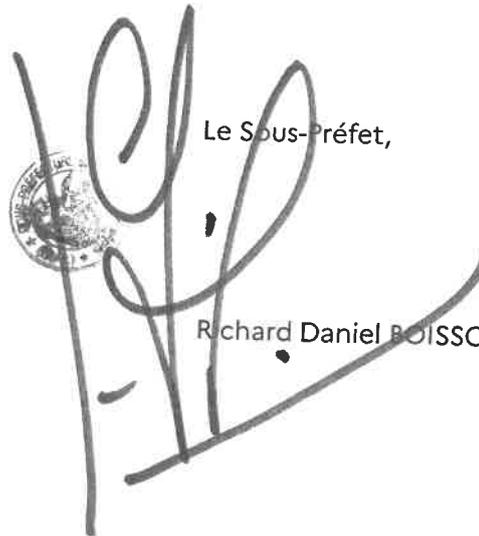
Préfecture labellisée Qual-e-Pref
depuis le 18 décembre 2019.
Modules 1 et 7 : Relation générale avec
les usagers & Communication
d'urgence en cas d'événement majeur



- Monsieur GRILLON Laurent
- Monsieur LHERMET Kevin
- Monsieur MARTINS Loïc
- Monsieur MAURIS-DEMOURIoux Philibert Jean Pierre
- Monsieur MONTMASSON Yvan
- Madame MUNDINA-TIRADO Carine
- Monsieur RAPHOZ Alexandre
- Madame SKARIN PARTE Gunilla
- Monsieur SIDORENKO Michel
- Monsieur THIBAUT Claude

Article 2 :

Monsieur le Sous-Préfet de Thonon-les-bains et Madame le Maire de la commune de Nernier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché aux lieux habituels de l'affichage administratif de cette commune.


Le Sous-Préfet,
Richard Daniel BOISSON